



Ebisu
Études japonaises

47 | printemps-été 2012
Catastrophes du 11 mars 2011, désastre de Fukushima : fractures et émergences

Qui est protégé par la radioprotection ?

Whom Does Radiation Protection Actually Protect?

放射線保護はだれを保護するのか

Paul Jobin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ebisu/351>

DOI : 10.4000/ebisu.351

ISSN : 2189-1893

Éditeur :

Institut français de recherche sur le Japon (UMIFRE 19 MAEE-CNRS), Maison franco-japonaise

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2012

Pagination : 121-131

ISSN : 1340-3656

Référence électronique

Paul Jobin, « Qui est protégé par la radioprotection ? », *Ebisu* [En ligne], 47 | printemps-été 2012, mis en ligne le 03 avril 2014, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ebisu/351> ; DOI : 10.4000/ebisu.351

Qui est protégé par la radioprotection ?

Paul JOBIN

Dans les premiers jours de la catastrophe nucléaire, le 14 mars 2011, le ministère de la Santé et du Travail (Kōsei rōdōshō 厚生労働省) annonçait que les maximales d'exposition pour les travailleurs étaient relevées à 250 millisieverts par an, au lieu de 20 à 50 mSv en temps ordinaire¹. Fin avril, le ministère de l'Éducation et des Sciences (Monbu kagaku shō 文部科学省) s'arc-boutait sur les recommandations de la Commission internationale de protection radiologique (CIPR) pour considérer 20 mSv comme un maximum annuel envisageable pour les écoliers du département de Fukushima, provoquant la colère des enseignants et des habitants et la démission, en larmes, de Kosako Toshisō 小佐古敏莊, membre d'un comité consultatif pour le Cabinet du Premier ministre (Naikaku kanbō sanyo 内閣官房参与). Cette décision était d'autant plus surprenante que ce dernier avait considéré un mois plus tôt qu'il aurait mieux valu relever les normes d'exposition pour les ouvriers entre 500 mSv et 1 Sv, selon une autre recommandation de la CIPR datant de 2007. Ces contradictions inhérentes au leitmotiv de la radioprotection, le principe ALARA (« *As*

↘ Paul Jobin est maître de conférences à l'université Paris-Diderot et directeur du CEFC Taipei, l'antenne de Taïwan du Centre d'études français sur la Chine contemporaine. Ses recherches portent sur les enjeux de santé publique liés aux industries et aux transformations du monde du travail, au Japon et à Taïwan.

1. Le maximum était fixé à 100 mSv sur 5 ans, soit 20 mSv par an, ou bien 50 mSv par an sur deux ans.

Low As Reasonably Achievable »), attirent l'attention sur l'un des principaux enjeux de santé publique de cette catastrophe pour les années à venir, et un problème majeur de l'industrie nucléaire : qui, et dans quelle mesure, est véritablement protégé par la radioprotection ? Cette question est d'autant plus sensible dans le contexte japonais que la radioprotection s'est développée comme une science *ex post* à partir des études qui ont été menées sur les victimes des bombardements atomiques de Hiroshima et de Nagasaki. Par ailleurs, l'expression de « gestion de la radiation » (*hōshasen kanri* 放射線管理), la plus courante au Japon pour désigner la radioprotection, rappelle utilement la dimension économique et gestionnaire du problème non seulement en situation de crise, mais aussi dans le fonctionnement de l'industrie en temps ordinaire.

En 2002, j'avais entrepris une enquête sur la maintenance des centrales nucléaires japonaises, dans une visée comparative avec la France (voir Jobin 2012). Outre les centrales de Shimane et de Hamaoka, je m'étais rendu à plusieurs reprises à la centrale de Fukushima Daiichi, pour enquêter auprès des cadres et des ouvriers. À partir d'entretiens réalisés au Japon et en France entre juin et septembre 2011, je propose ici d'examiner dans quelle mesure la catastrophe de Fukushima est susceptible de faire évoluer ce que l'on entendait jusqu'alors par « radioprotection ». Alors que le terme ne sortait guère du cercle des spécialistes et des militants antinucléaires, depuis la mi-mars 2011, les citoyens ordinaires, les femmes en particulier, se sont mis à douter très sérieusement des affirmations péremptoires de la compagnie d'électricité Tōkyō denryoku 東京電力 (alias Tōden, ci-après Tepco selon l'acronyme anglais) et de l'autorité de sûreté nucléaire (Hoan. in 保安院, ci-après NISA selon l'acronyme anglais) dont une réforme est en cours depuis juillet. Pour ce faire, ils s'appuient notamment sur des relevés dosimétriques autonomes qu'ils mettent en ligne sur internet.

Travailleurs et citoyens, même combat ?

Avant d'entrer dans l'après 11 mars, rappelons le dilemme inhérent à la gestion des centrales « en temps normal ». Malgré la complexité technique du nucléaire, on peut résumer le problème ainsi : plus une centrale vieillit, plus il y a de réparations à effectuer ; mais plus la centrale « crache », et plus elle requiert de main-d'œuvre pour procéder aux opérations de maintenance

afin de répartir la dose collective de radiation. D'où il résulte une différence fondamentale avec d'autres installations industrielles (centrales classiques au charbon ou au gaz, etc.). Pour les ouvriers et pour leur encadrement, cette contrainte implique des choix pratiquement impossibles entre des tâches fondamentales à effectuer, « le sale boulot » dont il faut bien s'acquitter pour garantir un minimum de sûreté aux installations (et en particulier les nombreuses vannes et pompes du circuit de refroidissement) et la protection individuelle contre les rayonnements, vaille que vaille. La « radioprotection » des travailleurs les plus exposés aux rayonnements (*hibaku rōdō* 被曝労働), ceux qui effectuent l'essentiel des tâches de maintenance, concerne donc directement la sûreté des installations.

Depuis mi-avril 2011, des militants associatifs² ont entamé des négociations avec le ministère de la Santé et du Travail (ci-après *Kōrōshō* 厚労省) sur les normes d'exposition et les conditions d'intervention des travailleurs à Fukushima Daiichi. Certes, si le 14 mars, le ministère a relevé les barèmes d'exposition à 250 mSv annuels, c'est qu'il y avait urgence, alors que les ouvriers qualifiés n'étaient pas assez nombreux. Mais au lieu de relever les barèmes et de recourir à un recrutement sauvage, pourquoi ne pas recruter en priorité parmi le personnel des autres centrales, quitte à fermer toutes les centrales encore en activité ? Le fonctionnaire du ministère avait admis le bien fondé de cette demande présentée par des militants, mais il restait visiblement soumis à la pression de plus puissants, regrettant de ne pouvoir lui-même se rendre sur place pour inspecter, tandis que son collègue du ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (METI) admettait que la décision de relever les barèmes à 250 mSv avait été imposée au *Kōrōshō* par Tepco via la NISA. Lors de la négociation du 26 juillet, faute d'argument plus solide, un fonctionnaire du *Kōrōshō* est allé jusqu'à dire que nombre d'ouvriers étaient prêts à s'exposer à des doses importantes pourvu qu'ils aient du travail. La réunion suivante, le 23 août, confirme l'impression que les normes « exceptionnelles » de 250 mSv par an tendent

2. Sous la houlette du Citizens' Nuclear Information Center (CNIC, Genshiryoku shiryō jōhō shitsu 原子力資料情報室) et d'organisations para-syndicales minoritaires comme le Japan Occupational Safety and Health Resource Center (JOSHRC, Zenkoku rōdō anzen eisei sentā 全国労働安全衛生センター), mais en l'absence de la Rengō 連合, la principale confédération syndicale, ce qui en dit long sur ses priorités.

à s'installer dans la longue durée. Fort de cet appui, Tepco peut alors révéler sans vergogne qu'un ouvrier de 40 ans est mort d'une leucémie après avoir travaillé une semaine à Fukushima, en écartant toute responsabilité puisque son relevé dosimétrique est à zéro³. Le 15 septembre, le ministère annonce qu'il envisage d'inclure les cancers de l'estomac et du colon dans la liste des cancers professionnels radio-induits, mais seulement pour les ouvriers ayant été exposés à plus de 100 mSv, en feignant d'éviter la demande des associations d'inclure tous les cancers dans la liste, comme pour les victimes de la bombe atomique. Le 14 novembre, la ministre (Komiyama Yōko 小宮山洋子) annonce enfin que les maximales sont ramenées à 100 mSv sur 5 ans, sauf pour les ouvriers intervenant sur le site depuis mars. Le 16 décembre, le Premier ministre Noda 野田 proclamait que les réacteurs avaient été refroidis et que la situation était désormais sous contrôle. Des témoignages recueillis le jour même auprès des ouvriers toujours présents sur le site suggéraient plutôt un décalage continu avec la réalité⁴. Une semaine plus tard, le gouvernement annonce la publication au printemps d'un rapport critiquant aussi l'attitude du gouvernement sur ce point. Comment s'y retrouver ?

Pour le meilleur comme pour le pire, la fusion opérée en 2000 entre le ministère de la Santé (Kōseishō 厚生省) et le ministère du Travail (Rōdōshō 労働省) rapproche les enjeux de santé publique du monde du travail. Depuis le 11 mars, il s'agit réellement d'affronter le pire. Et, pour ceux qui continuent à intervenir sur le site de Fukushima Daiichi et tout comme pour la population de Fukushima, désormais soumise à une exposition chronique aux radiations, il est véritablement question de lutte contre l'invisible des radiations.

Fin juin, puis de nouveau fin juillet, j'ai pu m'entretenir avec T. S., un ouvrier âgé d'une trentaine d'années et employé depuis une dizaine d'années dans une entreprise de sous-traitance basée à proximité de Fukushima Daiichi et Daini, opérant pour le compte de Tepco et d'autres sociétés d'électricité. Depuis fin mars, las du décalage notoire existant entre les propos rassurants de Tepco et de la NISA et la situation réelle sur le site, T. S. avait accordé plusieurs entretiens à des journalistes. Cet ouvrier qualifié possède une bonne connaissance de nombreux aspects techniques de

3. *Mainichi shinbun* 毎日新聞, 30 août 2012.

4. *Tōkyō shinbun* 東京新聞, 16 décembre 2011.

la maintenance d'une centrale. En revanche, sa connaissance des risques liés à une exposition chronique aux rayons ionisants était, du moins lors de notre première rencontre, très sommaire. La fois suivante, fin juillet, il acceptait de me recevoir en compagnie d'un militant intervenant dans les négociations avec le ministère. Aujourd'hui, il est lui-même devenu un militant auprès des autres ouvriers. Cette rupture d'allégeance de certains ouvriers avec Tepco est comparable à celle de nombreux habitants de la région, comme cette femme au foyer : « Tepco nous a mené en bateau pendant des années et nous, on y a cru, comme nos enfants qui visitaient leur "pavillon de l'énergie" !⁵ ». Mais les ouvriers et la population ne sont pas les seuls à remettre en question le consensus qui prévalait jusqu'alors.

De la dissidence dans l'*establishment* nucléaire

Après la démission de Kosako Toshiisō déjà évoquée, fin juillet, l'intervention de Kodama Tatsuhiko 児玉龍彦 à la Diète, critiquant l'inaction du gouvernement en matière de décontamination des zones touchées, a de nouveau suscité beaucoup de réactions, tant de la « société civile » que des élus locaux et du gouvernement, lui valant ainsi de figurer parmi les dix scientifiques de l'année 2011 distingués par la revue *Nature*⁶. Au premier abord, ces interventions semblent affaiblir le régime d'allégeance de l'*establishment* scientifique attaché au « village nucléaire⁷ ». Selon le schéma bien connu d'Hirschman (1970), Kosako a exprimé publiquement son désaccord en démissionnant (*voice* et *exit*), tandis que Kodama pouvait se contenter de « donner de la voix » (*voice*) à la Diète sans avoir à démissionner puisqu'il ne siégeait pas dans un conseil d'experts gouvernemental. Le

5. Mme Satō Fujiko 佐藤富士子, Iwaki, 19 juin 2011. Mme Satō a participé à la création du « Réseau pour protéger les enfants d'Iwaki » (Iwaki no kodomo o mamoru nettowāku いわきの子供を守るネットワーク).

6. *Nature*, 22 décembre 2011. Comme le mentionne le bandeau de couverture publicitaire de son livre paru à l'automne (Kodama 2011), son intervention – d'abord diffusée sur le site de la Diète – a été visionnée un million de fois sur YouTube.

7. Depuis la mi-mars 2011, l'expression de *genpatsu mura* 原発村 a surtout désigné les connivences coupables entre les sociétés d'électricité, la NISA, le METI et nombre d'élus du Jimintō 自民党 (Parti libéral démocrate, PLD).

geste de Kosako a encouragé la formation d'un mouvement critique dans le département de Fukushima, incitant par exemple un ancien militant anti-nucléaire comme Nakate Seiichi 中手聖一 à repasser à l'action en créant une association pour les enfants de Fukushima⁸.

À l'inverse, pour ses collègues, qu'ils tendent vers la défense institutionnelle ou une posture plus critique, ce geste était déjà balayé comme nul : « Je le connais très bien, et depuis longtemps. (...) C'est bizarre, jusque là, il n'avait jamais manifesté d'opinions pareilles⁹ » ; ou : « C'est du cinéma¹⁰ ! ».

En revanche, après avoir été accueilli comme une parole courageuse par le mouvement critique, le plaidoyer de Kodama pour une décontamination massive est interprété comme la poursuite de l'industrie nucléaire par d'autres moyens, le fabriquant de réacteurs nucléaires Toshiba 東芝 s'étant par exemple proposé pour cette tâche. Selon la démarche adoptée par Boltanski et Thévenot (1991), ces gestes critiques requièrent donc une attention prolongée avant de pouvoir déterminer ce qui fait accord ou dispute. À l'instar d'une opinion dissidente en droit international, et par delà l'apparente radicalité de leur geste, ni Kosako ni Kodama n'ont remis en question les règles en vigueur de la radioprotection telles qu'elles se sont imposées au niveau international. Il importe donc pour l'heure de bien repérer ce qui fait consensus et pourquoi, ce qui suppose de prêter la plus grande attention au point de vue de ceux qui restent « loyaux » (le troisième élément du modèle hirschmanien, trop souvent négligé), sans préjuger de leurs intentions par une posture critique en surplomb. Je m'appuierai sur le propos de l'un d'entre eux, Nagataki Shigenobu, que j'ai eu l'occasion d'interroger directement¹¹. Clinicien, diplômé de l'université de Tokyo et de Harvard, professeur honoraire à l'université de Nagasaki dont il fut le recteur, ancien directeur de la Commission d'enquête sur les victimes des bombardements atomiques¹², il a également pris part à des études épidémiologiques sur Tchernobyl. Depuis début avril, il est l'un des huit membres

8. Entretien à Fukushima, 1^{er} août 2011.

9. Entretien avec Nagataki Shigenobu 長瀧重信, Tokyo, 25 juillet 2011 (cf. *infra*).

10. Kimura Shinzō 木村真三, lors d'une entrevue à Iwaki le 19 juin 2011.

11. À Tokyo, 25 juillet 2011 et 16 janvier 2012.

12. Atomic Bomb Casualty Commission (ABCC, Genbaku shōgai chōsa iinkai 原爆傷害調査委員会).

du comité d'experts auprès du Premier ministre¹³, aux côtés notamment de son disciple Yamashita Shun.ichi 山下俊一, recteur adjoint de l'université de Fukushima. En raison de leurs prises de parole se voulant rassurantes, l'un et l'autre ont été étiquetés sur le web de « chercheurs au service du pouvoir » (*goyō gakusha* 御用学者).

Pour Nagataki, qui entend distinguer science et politique (*policy* en *katakana*)¹⁴, il n'y a pas lieu de douter des résultats scientifiques produits par le Comité scientifique des Nations unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants (UNSCEAR). Établis à partir de la cohorte des survivants de Hiroshima et de Nagasaki, ils posent comme certain qu'un cumul d'irradiation inférieure à 100 mSv par an est sans conséquence, et qu'au-delà, le risque de cancer augmente de façon régulière mais modérée : à 100 mSv, le nombre de cancers touche 1 % de la population, 2 % à 200 mSv, 5 % à 500 mSv... Quant aux normes de la CIPR, 20 mSv pour les travailleurs et 1 mSv pour le reste de la population, elles relèvent de la *policy*, par précaution et mesure de compromis social, mais elles restent dénuées de fondements épidémiologiques.

Concernant Tchernobyl, Nagataki s'en remet aux conclusions du rapport final de l'ONU (The Chernobyl Forum¹⁵ 2005), et réfute toute validité scientifique à la somme d'articles de cliniciens russes, biélorusses et ukrainiens rassemblés et traduits en anglais par l'Académie des sciences de New York (Yablokov 2009). Ceux qui, comme Koide Hiroaki 小出裕章 (2011) ou Chris Busby (2011), recommandent une évacuation des enfants du département de Fukushima, le feraient sans fondements scientifiques ou sans relevés suffisants. Si ces réponses sont sans surprise, plus surprenant est son jugement sur l'attitude de son collègue Kosako (*supra*). De même, lorsque j'aborde la série d'études épidémiologiques sur les salariés d'installations nucléaires de quinze pays (dont la France et le Japon), coordonnée par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) sous la direction

13. Groupe d'experts nucléaires, Cabinet du Premier ministre (Shushō kantei Genshiryoku senmonka gurūpu 首相官邸原子力専門家グループ) : <<http://www.kantei.go.jp/saigai/senmonka.html>>.

14. Voir sa quatrième note pour le groupe d'experts, datée du 29 septembre, sur le site du Cabinet du Premier ministre (*supra*).

15. Composé de huit institutions des Nations unies dont l'AIEA, l'OMS et l'UNSCEAR, ainsi que des gouvernements de Biélorussie, de la Russie et de l'Ukraine.

d'Elizabeth Cardis (2005, 2007), Nagataki conteste la validité scientifique de ces résultats.

Comme le souligne par ailleurs Annie Thébaud-Mony (2012 : 33-34), ces études montrent une relation entre les faibles doses de rayonnements et la mortalité par cancer, et notamment un risque relatif de mortalité par cancer de tous types (excepté les leucémies) deux à trois fois plus élevé que ce qui était attendu à partir du modèle linéaire sans seuil dérivé de la cohorte des survivants de Hiroshima et de Nagasaki. Pourtant, ces études concernent les employés statutaires des entreprises donneuses d'ordre – par exemple pour la France, il s'agit d'EDF et de la Cogema, alias Areva – et non les ouvriers de la sous-traitance qui reçoivent la majeure partie de la radioactivité présente sur les sites. En outre, les auteurs de ces études, réalisées avec le soutien financier des industriels du nucléaire et leur coopération logistique pour le recueil des données, précisent prudemment que cet excès de décès demeure statistiquement compatible avec le modèle de la CIPR.

Épilogue : « un truc qu'on ne veut pas voir »

Olivier Isnard est adjoint au chef du Service des situations d'urgence et d'organisation de crise à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). À ce titre, il a mis en place une cellule de crise dès la matinée du vendredi 11 mars (heure française) et a été envoyé dès le 13 mars auprès de l'ambassadeur de France au Japon. Lorsque je l'interrogeai sur la décision du gouvernement japonais de relever les normes d'exposition pour les travailleurs (le 14 mars, voir *supra*), sa réponse a ravivé et dépassé les craintes que j'avais eues pendant les premières semaines de la catastrophe :

« Quand il faut sauver les réacteurs, il y a des choses qu'il faut faire, (...) peu importe le coût humain. (...) Un des enjeux monumental, c'était les piscines d'entreposage : si on perdait une piscine dans la première semaine, on perdait le site complet ; c'est-à-dire que les radiations d'une piscine qui est à vide avec tout ce qu'elle contient sont telles que... Le débit de doses est tellement élevé qu'on ne peut pas mettre un humain dans le premier kilomètre de cette piscine. (...) C'est une merguez tout de suite le gars s'il y est ! (...) Le rejet d'une piscine, c'est un truc de fou quoi ! (...) Donc l'enjeu, il était là. Donc s'il faut "surexposer des mecs" pour continuer à mettre

de l'eau dans les piscines, c'est pas grave, parce que le reste, c'est un truc qu'on ne veut pas voir¹⁶. »

Quelle est cette chose tellement épouvantable que même les responsables d'un centre de crise nucléaire ne veulent pas même imaginer ? On a dit qu'à Tchernobyl, si les liquidateurs ne s'étaient pas sacrifiés, pratiquement toute l'Europe de l'Ouest serait devenue inhabitable. En ce qui concerne les conséquences radiologiques pour la population de Fukushima, Isnard se range sur les directives de la CIPR, d'une façon analogue à Nagasaki, mais il évoque une autre chose intéressante :

« À ce stade de l'accident, la population japonaise doit être actrice de sa radioprotection. (...) À partir du moment où c'est chronique, que c'est quelque chose de constant dans le temps, c'est à la société civile de s'organiser aussi et pas d'attendre du Saint État ce qu'il faut en penser. C'est comme ça que ça s'est passé à Tchernobyl, les gens qui vivent autour de Tchernobyl, qui vivent dans les territoires contaminés, ils sont acteurs de leur propre radioprotection, ils ont des appareils de mesure, ils mesurent régulièrement leur nourriture... »

Cette individualisation de la radioprotection, qui est également devenue la norme pour les ouvriers du nucléaire (Jobin 2012), épouse le discours néolibéral du moins d'État. Quant aux cas de cancer ou autres pathologies radio-induites qui pourraient donner lieu à un dédommagement, ce sera sans doute, pour les ouvriers comme pour les citoyens, « un truc qu'on ne veut pas voir ».

18 janvier 2012 (finalisé le 13 février 2012)

16. Entretien à Paris, septembre 2011.

Bibliographie

BOLTANSKI Luc

& THÉVENOT Laurent, 1991

De la justification. Les économies de la grandeur, Paris, Gallimard.

BUSBY Chris, 2011

« Fukushima Children at Risk of Heart Disease », *The Asia-Pacific Journal*, Vol 9, Issue 39 No 4, September 26. En ligne : <<http://japanfocus.org/>>.

CARDIS Elisabeth et al., 2005

« Risk of Cancer After Low Doses of Ionising Radiation: Retrospective Cohort Study in 15 Countries », *British Medical Journal*, July 9, 331 (7508) : 77.

CARDIS Elisabeth et al., 2007

« The 15-Country Collaborative Study of Cancer Risk Among Radiation Workers in the Nuclear Industry: Estimates of Radiation-Related Cancer Risks », *Radiation Research*, 167 : 396-416.

HIRSCHMAN Albert, 1970

Exit, Voice, and Loyalty, Cambridge/London, Harvard University Press.

JOBIN Paul, 2006

« L'après-guerre pour le syndicalisme ouvrier et les mouvements contre la pollution industrielle », in BAYARD-SAKAI Anne, LOZERAND Emmanuel & LUCKEN Michaël, (éd.), *Le Japon après la guerre*, Arles, Picquier, pp. 323-340.

JOBIN Paul, 2011

« Dying for Tepco? Fukushima Nuclear Contract Workers », *The Asia-Pacific*

Journal, Vol. 9, Issue 18, No 3, May 2.

En ligne : <<http://japanfocus.org/>>.

JOBIN Paul, 2012

« Fukushima ou la "radioprotection". Retour sur un terrain interrompu », in THÉBAUD-MONY Annie et al., *Santé au travail. Approches critiques*, Paris, La Découverte, pp. 83-104.

JOBIN Paul

& THÉBAUD-MONY Annie, 2011

« Nucléaire "civil" : quelle rationalité ? », in *L'état du monde 2012*, Paris, La Découverte, pp. 117-123.

KODAMA Tatsuhiko 児玉龍彦, 2011

Naibu hibaku no shinjitsu 内部被曝の真実 (La vérité sur la contamination interne), Tokyo, Gentōsha 幻冬舎.

KOIDE Hiroaki 小出裕章

& KUROBE Shin.ichi 黒部信一, 2011

Genpatsu hōshānō : kodomo ga abunai 原発放射能——子供が危ない (Les radiations et la centrale : les enfants en danger), Tokyo, Bungei shunjū 文藝春秋.

SUZUKI Tomohiko 鈴木智彦, 2011

Yakuza to genpatsu : Fukushima Daiichi sen.nyū ki ヤクザと原発——福島第一潜入記 (La pègre et les centrales nucléaires : journal d'une incursion à Fukushima Daichi), Tokyo, Bungei shunjū 文藝春秋.

THÉBAUD-MONY Annie, 2000

L'industrie nucléaire. Sous-traitance et servitude, Paris, Editions EDK-INSERM.

THÉBAUD-MONY Annie, 2012

« Risques industriels, effets différés et probabilistes : quels critères pour quelle preuve ? », in THÉBAUD-MONY Annie *et al.*, *Santé au travail. Approches critiques*, Paris, La Découverte, pp. 22-39.

The Chernobyl Forum, 2005

Chernobyl's Legacy: Health, Environmental and Socio-Economic Impacts, Vienne, AIEA.

YABLOKOV Alexei *et al.*, 2009

Chernobyl: Consequences of the Catastrophe for People and the Environment, Annals of the New York Academy of Sciences, vol. 1181.